



## Nombres de jours de vacances

Par aurecharp, le 19/10/2008 à 15:06

Bonjour . Je travaille chez intermarché depuis octobre 2001 . Pour venir m installer avec mon mari , j ai déménagé dans l Eure et suis dans un autre intermarché depuis le 2 novembre 2007 . Jai eu un arret de travail dans le mois de février 2008 pour maladie et un autre arret pour maladie aussi fin juin 2008 . Pouvez vous me dire combien de jours de congé je pourrais avoir en hiver 2008/2009 , c est à dire entre janvier et avril 2009 ? Jattends votre réponse avec impatience . Dans l attente , veuillez agréer , Madame , Monsieur , l expression de mes sentiments distingués .